

### POSTES SPECIALISES dans l'ASH

Les enseignants souhaitant postuler sur des postes spécialisés :

- en milieu hospitalier
- en milieu pénitentiaire
- en établissement spécialisé (C.M.P, C.M.P.P., I.M.E., E.R.E.A., I.T.E.P., S.E.S.S.A.D., Centre des Cadenaux, EDM - MDPH ...)
- référent de scolarité
- conseiller pédagogique ASH

doivent **impérativement** prendre contact avec le directeur de l'établissement spécialisé **ET** l'I.E.N.-A.S.H.

Coordonnées des I.E.N. -A.S.H. :

I.E.N.-A.S.H. EST: Mme MAHUSSIER, 04.42.21.12.99  
I.E.N. - A.S.H. MARSEILLE: Mme BASSET, 04.91.99.68.16  
I.E.N – A.S.H OUEST: Mme LE MERCIER, 04.90.49.01.78

#### ✓ REFERENTS

La fonction de référent consiste à mettre en œuvre le projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap (organisation et animation des équipes de suivi de la scolarisation, lien avec la famille, lien avec la M.D.P.H., évaluation du projet ...). Les candidats seront convoqués à un entretien. Voir en annexe la liste des postes.

#### ✓ Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)

Les fonctions en I.T.E.P. consistent à :

- suivre la scolarisation d'enfants et d'adolescents atteints de troubles psychologiques, soit à l'I.T.E.P., soit en milieu ordinaire ;
- travailler en partenariat avec les équipes thérapeutiques et éducatives (psychologue, éducateur, psychomotricien...), de l'établissement et du milieu ordinaire.

#### ✓ Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.)

L'enseignant affecté en S.E.S.S.A.D. suit la scolarisation d'enfants handicapés moteurs scolarisés en milieu ordinaire (option C), ou d'enfants souffrant de troubles du développement intellectuel et/ou du comportement (option D).

**Remarque** : Deux postes au S.E.S.S.A.D. le Verdier sont implantés administrativement à CABANNES mais l'exercice des fonctions se fait :

Pour le 1<sup>er</sup> : sur les communes de Cabannes, Saint Rémy et environs

Pour le 2<sup>ème</sup> : sur les communes de Fos, d'Istres, Martigues, Port de Bouc, Miramas, Port Saint Louis et environs.

#### ✓ Implantation des ULIS Ecole T.E.D (Troubles Envahissants du Développement) :

AIX – E.E.PU Jules ISAAC (0130252D – ASH EST)  
AIX – E.E.PU Marcel PAGNOL (0132166J – ASH EST)  
ARLES – E.E.PU Cyprien Pilliol (0130310S – ASH OUEST)  
MARSEILLE – E.E.PU ST Jérôme Les lilas (0131652A - ASH EST)  
MARSEILLE – E.E.PU ST Jérôme Village 1 (0130634U - ASH EST)  
MARSEILLE – E.E.PU ST Joseph Micocouliers (0132192M – ASH MARSEILLE)  
MARSEILLE – E.E.PU Cabot (0130693H – ASH MARSEILLE)  
MARSEILLE – E.E.PU Saint André Barnier (0132176V – ASH MARSEILLE)  
MARSEILLE – Centre Esperanza (0130960Y – ASH MARSEILLE)  
MARSEILLE – E.E.PU Chartreux Eugène Cas 2 (0131530T – ASH MARSEILLE)  
MARSEILLE – E.E.PU La Figone (01306020D – ASH MARSEILLE)  
MARTIGUES – E.E.PU Tranchier (1 Ulis TED sur les 2 Clis)(0130970J - ASH OUEST)  
SALON DE PCE – E.E.PU Crau Bel Air (0131140U – ASH OUEST)  
SALON DE PCE – E.E.PU Lurian 1 (0131143X – ASH OUEST)  
VITROLLES – E.E.PU Lucie AUBRAC (91333327W – ASH OUEST)

#### ✓ Implantation des ULIS Ecole T.S.L.A. (Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages) :

AIX LES MILLES – E.E.PU Marie Mauron (0130265T – ASH EST)  
AUBAGNE – E.E.PU Pin Vert (0130351L – ASH EST)  
MARSEILLE – E.E.PU Parette Mazonode (0130601H – ASH MARSEILLE)  
MARSEILLE – E.E.PU ST Louis Le Rove, Aygalades Oasis 1 (0131540D / 0131238A – ASH MARSEILLE)  
MARSEILLE – E.E.PU Ste Anne (0130651M – ASH MARSEILLE)

MARSEILLE - E.E.PU E. Vayssière 2 (0131641N – ASH EST)  
SALON DE PROVENCE – E.E.PU Lurian 2 (0131148C – ASH OUEST)  
VITROLLES – E.E.PU Les Pinchinades (0132804C – ASH OUEST)

✓ Scolarisation des élèves autistes en IME

Plateforme Autisme ARI Marseille Nord  
UEMA La BRICARDE (APAR)  
UEMA Bd des Dames (ARI)  
IME les figuiers Marseille 11<sup>ème</sup>